

LA 1^{ÈRE} JOURNÉE DES CHÂTEAUX D'ALSACE

L'Alsace est une des régions d'Europe qui compte le plus de châteaux forts médiévaux. Plus d'une cinquantaine marquent le paysage alsacien par leurs silhouettes, pour la plupart en ruines. Prisé aussi bien par les touristes que par la population, ce patrimoine historique et culturel important participe à l'attractivité et à la notoriété de la région.

Ces monuments remarquables se prêtent à la création d'un parcours de visite spécifique. Clé d'entrée additionnelle pour la région comme destination touristique particulière, une Route des Châteaux d'Alsace contribuerait à renforcer les initiatives d'origine publique et privée visant à préserver et promouvoir ces sites patrimoniaux.



Destination Alsace : de la Route des Vins à la Route des Châteaux

Lors de la 1^{ère} Journée des Châteaux d'Alsace proposée par le Réseau Rural Régional d'Alsace, une cinquantaine d'acteurs institutionnels, associatifs et professionnels engagés sur les questions du tourisme et du patrimoine se sont retrouvés jeudi 28 juin 2012 au Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar.

Invitation au voyage à travers la France et l'Europe, la **matinée de témoignages** a été l'occasion de découvrir une diversité de Routes des Châteaux et leurs spécificités en termes d'organisation et de gestion, de ressources et de promotion. Axés sur le territoire alsacien, **les présentations et ateliers de l'après-midi** ont permis aux participants de partager leurs expériences et de poursuivre les réflexions en cours quant à l'animation de la filière des châteaux en Alsace.

> Représentée par son président Béraud de VOGÛÉ et son animateur réseau Gaël CHÊNET, la **Fédération Nationale des Routes Historiques** a mis en lumière les enjeux et perspectives de valorisation du patrimoine à travers le concept de route, illustré par le développement de la Route Jacques Cœur, la plus ancienne des Routes Historiques de France fondée en 1954.

Le développement d'une Route Historique implique de nombreux partenariats et un important travail d'animation.

Une charte définit les engagements pris par la Fédération et les sites fédérés à travers l'appellation *Route Historique*. Les outils de communication (site internet, cartes, flyers) gagnent en impact et cohérence tout comme les actions de promotion (pass, jeux, pique nique). La mise au point d'offres adaptées aux personnes en situation de handicap (visites, vidéos, plans en braille) est en cours. La création de services en ligne (réservation, billetterie) et la prise en compte des nouvelles technologies de communication mobiles représentent un potentiel de promotion à explorer.



<http://reseaurural.wordpress.com>
s'engager ensemble pour
le développement rural en Alsace

LA 1^{ÈRE} JOURNÉE DES CHÂTEAUX D'ALSACE

> L'exemple belge de la **Route des Trois Frontières**, présentée par son président Albert STASSEN, a complété ce propos. A la frontière avec les Pays-Bas et l'Allemagne, ce petit territoire rural a réussi à se forger une identité autour du concept touristique de route thématique.

Portée par le Syndicat d'Initiative du même nom, la route intègre 24 des 26 *Wasserburg* de la région dont la moitié est classée monument historique. En terme d'organisation ou de promotion, la diversité linguistique ne représente pas de difficulté majeure. Handicap principal de cette route qui en 2012 célèbre ses 25 ans d'existence : la majorité des sites n'est pas ouverte au public, sans pourtant nuire à l'attractivité de la Route.

Route des 3 Frontières
Château d'Eyneburg • B



> Pour conclure ce tour d'horizon, Françoise TONDRE, longtemps en charge du programme des **Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe**, a mis l'accent sur le rôle fédérateur et la valeur patrimoniale et éducative, économique et sociale de ces routes, réel facteur d'un développement durable pour les territoires.

> En vue des ateliers de l'après-midi, l'intervention de **Mathias HEISSLER**, architecte du patrimoine au Conseil Général du Bas-Rhin, a mis l'accent sur le rôle capital des partenariats, du bénévolat et de la professionnalisation des acteurs, dont le citoyen, pour assurer la sauvegarde et la restauration de châteaux abandonnés pour certains depuis plus de 300 ans.

A partir de son accompagnement et de ses financements, le Conseil Général du Bas-Rhin a réussi à provoquer un effet levier décuplant ses efforts dédiés à un patrimoine vulnérable et non rentable en l'état.

Le bilan territorial et citoyen de ce programme incitatif et innovant mené depuis 2000 est riche : formation et suivi de bénévoles à la conservation du patrimoine, conseil technique et méthodologique en appui des projets, réseau de veilleurs, chantiers d'insertion ... En 2011 naît le réseau *Châteaux Forts Vivants*. Il vise la mutualisation de l'information et la coordination des activités de préservation et valorisation.

> Le président de la **Burgenstrasse**, Claus BRECHTER et Ruth JUNG, directrice de l'Office de Tourisme de Bad Wimpfen, ville membre, ont exposé le mode de fonctionnement de cette route des châteaux dont le parcours de 1200 kms relie plus de 90 châteaux entre Mannheim et Prague.

La promotion de la route (site internet, newsletter, relations publiques et média) est financée par les cotisations des collectivités locales membres et grâce à la publicité et au sponsoring des partenaires touristiques. En plus d'une signalétique au logo évocateur, la diffusion du catalogue et d'un prospectus (disponible en 9 langues) par chaque membre lors de ses actions de promotion (salons touristiques, événements culturels) constitue un mode de relais d'information performant.

L'intérêt manifesté par la Burgenstrasse de poursuivre son itinéraire en direction de la France constitue une impulsion supplémentaire à la création d'une Route des Châteaux en Alsace.



LA 1^{ÈRE} JOURNÉE DES CHÂTEAUX D'ALSACE

> Passionnant voyage à travers le temps, le récit sur l'évolution du patrimoine castral alsacien du professeur **Georges BISCHOFF** de l'Université de Strasbourg a mis fin aux idées reçues quant à la vie de château en Alsace du Moyen Âge à nos jours.



> L'intervention de **Marc LEVY**, directeur de l'ADT du Bas-Rhin, a porté l'attention sur l'alliance fondamentale entre patrimoine historique et culturel et la place de ce dernier dans la stratégie de développement du tourisme en Alsace.

> Le projet d'itinéraire *Sur les traces des Habsbourg*, présenté par **Yannis WISSINGER** en charge de cet ambitieuse initiative à l'ADT du Haut-Rhin, a offert un riche aperçu des étapes liées à la création d'une route thématique allant de l'Autriche à l'Alsace.

Les 3 ateliers thématiques en présence d'experts-témoins ont permis aux participants de poursuivre leurs réflexions à la croisée des questions du tourisme et du patrimoine :

1. **le bénévolat et les partenariats**, quels rôles et accompagnement des acteurs dans le processus de sauvegarde et de valorisation du patrimoine ?
2. **la mise en réseau des châteaux d'Alsace**, quels moyens et modes de coopération ?
3. **la conception d'une offre touristique et culturelle**, quelles solutions de commercialisation et de communication ?

A l'arrivée, une 1^{ère} Journée des Châteaux d'Alsace aussi riche en impulsions qu'en interrogations, le désir de poursuivre ces échanges et la certitude qu'en plus des cigognes, colombages et coiffes traditionnelles, de la choucroute et de la Cathédrale de Strasbourg, les châteaux forment bien le 6^e C caractéristique de l'Alsace !

NB : cette formule des 5 et aujourd'hui 6 C qui fait recette en Alsace est née début des années 90 de la plume du professeur Georges Bischoff.

LA 1^{ère} JOURNÉE DES CHÂTEAUX D'ALSACE

Programme & présentations

<http://reseau-rural.wordpress.com/journee-des-chateaux-alsace>

Au pays des châteaux d'Alsace

www.tourisme-alsace.com/fr/au-pays-des-chateaux

8 routes typiques d'Alsace

www.alsacegps.com

CONCOURS PHOTO

du 06 août au 30 septembre

A LA DÉCOUVERTE DES CHÂTEAUX FORTS D'ALSACE

Les châteaux d'Alsace sont au cœur du concours photo organisé par l'association *Les Amis du Château d'Andlau*. Ce concours donnera lieu à une exposition itinérante et à la création d'une photothèque pour faire découvrir et valoriser les châteaux d'Alsace.

www.chateaudandlau.com

Atelier 1 : bénévolat et partenariats

en présence de Mathias HEISLER / Conseil Général du Bas-Rhin

L'organisation des activités bénévoles est au coeur des débats : comment concilier une activité d'amateur, au sens noble, pratiquée par plaisir et les exigences d'une professionnalisation des démarches ?

Les bénévoles sont saturés de propositions et l'inscription dans une politique régionale, la multiplicité des projets peuvent faire reculer les petites associations. Les visiteurs, d'abord motivés par une démarche contemplative, sont maintenant de plus en plus intéressés par des lieux vivants et des animations. Comment conserver l'envie et la capacité de faire dans ce contexte ?

Parmi les solutions proposées :

- partager un calendrier des animations pour mieux gérer la répartition spatiale et temporelle des activités,
- développer une logique d'accueil des chantiers d'été et mutualiser les offres et demandes de stages des étudiants,
- favoriser la réappropriation des sites par les habitants.

En raison de son rôle de conseil dans la valorisation des sites et des collections, le PAIR (Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan) est cité comme partenaire à solliciter.

Il existe de nombreuses initiatives locales : un centre fédérateur, un réseau pourrait rassembler et diffuser des informations, des formations et des conseils pour les différents châteaux alsaciens. Les bénévoles se déclarent prêts à fournir des contenus et ressources documentaires en vue d'alimenter des outils technologiques (sites internet, applications pour mobiles) créés et gérés par les collectivités.

L'exemple du Château du Hohnack - Labaroche : 1 an d'existence et 20 personnes motivées ont permis à l'association de réaliser l'étape de sécurisation des lieux. Le désherbage et le nettoyage ont eu lieu, permettant la participation aux journées du patrimoine, des animations et des visites sur demande ainsi que des projets archéologiques ont cours.



ATELIER 2 : mise en réseau des châteaux d'Alsace

en présence de Carole HEILIGENSTEIN / ADT du Bas-Rhin

Au fil des présentations et échanges de la journée, la création d'une Route des Châteaux à l'image d'une Route des Vins a été fortement interrogée. Le concept de **Réseau des Châteaux** se trouve privilégié car plus propice à un fonctionnement adapté à la diversité des sites, de leurs ressources et attentes.

Ainsi, une mise en réseau des acteurs en charge du patrimoine castral permet de tenir compte du caractère hétérogène des sites : à l'état de ruine ou en bon état de conservation, à l'accès libre ou payant, disposant ou non d'une offre de service et d'animations.

La valorisation de la filière sous forme de "projet à tiroirs" offrirait à chaque site des options de développement en accord avec ses souhaits et capacités.

Le partage d'expériences et la mutualisation de moyens à travers un fonctionnement en réseau faciliteraient l'expérimentation de nouvelles formes de visite (audioguides et flashcodes proposés au Château du Haut-Andlau, par exemple). Faire appel à l'imaginaire au travers de légendes semble être une piste intéressante à explorer pour servir de fil conducteur à travers le territoire.

L'accueil des visiteurs sur les sites ainsi que la diffusion de la clientèle sur l'ensemble des sites représentent pour tous un enjeu et défi majeur. De nombreuses interrogations restent à clarifier :

Comment prendre appui sur les Grands Sites tel que le Château du Haut-Koenigsbourg fort d'un potentiel d'un million de visiteurs par an ? Quel mode d'adhésion et de contribution des sites à un réseau des châteaux ? Quels rôles pour les différents acteurs - gestionnaires de sites et centres d'information touristique - dans la création d'une offre culturelle et touristique, de son articulation et diffusion sur le territoire ?



ATELIER 3 : concevoir une offre touristique et culturelle

en présence de Muttaquee HUSAIN / Holiday Maker,
Alexandre COIRIER et Philippe AUREGGIO / Terres de Création

Donner vie au patrimoine castral repose aussi sur la création d'une part et la commercialisation d'autre part d'une offre touristique et culturelle. Ces étapes vont de pair si l'on souhaite résoudre la situation paradoxale à laquelle se trouvent confrontés les acteurs actuellement. Les professionnels du tourisme sont en attente d'une offre finalisée, prête à être commercialisée ; les sites sont à la recherche de conseils pour construire cette offre.

Comment développer l'accueil sur les sites ?

En fonction de quels critères ? Pour quels publics ?

Quelles infrastructures privilégier pour encourager la promotion et la commercialisation du site ?

De quel type de châteaux est-il question : château fort en montagne ou résidence en plaine ?

La formulation d'une offre dépend aussi bien du site et de son contexte que des exigences des professionnels et de leurs clientèles. Savoir proposer une offre globale sur un territoire - la visite d'un site couplé à la découverte de son environnement naturel et/ou culturel - en fait partie.

L'accessibilité (à pied ou à vélo, en voiture ou en car, en transports en commun) et l'accueil (documentation, restauration, activités) des différents publics (famille, personnes handicapées, groupes de scolaires, tourisme d'affaire) forment les points clés d'un site. Il est essentiel de créer une présentation attractive du patrimoine castral et d'offrir aux visiteurs un fil conducteur spécifique pour l'inviter à découvrir le site à travers une thématique, histoire ou activité. Axée sur la culture ou la nature, ponctuelle ou permanente, pédagogique, ludique ou sportive, l'offre touristique renforce l'intérêt du public pour un site et en facilite la promotion et commercialisation.

Quels partenariats entre acteurs du patrimoine et de la culture ?

Quels partenariats avec les professionnels et les prestataires touristiques ?

Quelles alliances face à une offre touristique et culturelle d'une grande richesse en Alsace ?

Comment parvenir à formuler une offre et finaliser un produit ou package cohérent ?

Comment stimuler la demande ?

La poursuite du dialogue entre acteurs des sphères culturelle et touristique permettra de faire valoir la complémentarité de leurs compétences et expériences et d'apporter un soutien réciproque au développement de leurs activités.

